
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 24 MARS 2015

- Présents : Michel COLOMA, Bernard DALMON, Eric DROUILLAT, Edouard FERNANDES, Stéphanie FEUILLERAT, Christine KITEGI, Renaud LATTE, Didier MESLET et Julien VILLE.
- Assistent : Cédric BENACQUISTA, François HUOT-MARCHAND.
- Excusés : Henri BERGERET, Fabrice CAMBONIE, Eric CASTERAN, Jean-Pierre CRISTOFOLI, Jean-Pierre CUSINATO, Alain FELZINE, Carlos FERNANDEZ, Joëlle LIEUX, Françoise MAUPAS-SCHWALM, Isabelle MOROSI, Thierry MOUILLAUD, Jean NESPOULOUS et Jean-Marc NORMAND.
- Absents : François LEPINEUX et Anne VELEZ.
- Pouvoirs : Henri BERGERET donne pouvoir à Julien VILLE.
Fabrice CAMBONIE donne pouvoir à Didier MESLET.
Jean-Pierre CRISTOFOLI donne pouvoir à Julien VILLE.
Jean-Pierre CUSINATO donne pouvoir à Bernard DALMON.
Alain FELZINE donne pouvoir à Bernard DALMON.
Carlos FERNANDEZ donne pouvoir à Renaud LATTE.
Françoise MAUPAS-SCHWALM donne pouvoir à Bernard DALMON.
Jean NESPOULOUS donne pouvoir à Michel COLOMA.

17 voix sont exprimées et 9 membres sont présents : le quorum est atteint.

Début de réunion : 19h01

En préambule de la réunion, le Comité Directeur procède à une minute de silence en hommage à Florence ARTHAUD, Camille MUFFAT, Alexis VASTINE et toutes les victimes de l'accident d'hélicoptères survenu à Villa Castelli (Argentine) le 9 mars 2015.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 18 février 2015 :** le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Affaires institutionnelles.

- 1.1. Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation (Vannes, 17, 18 avril 2015).

A l'approche de l'Assemblée Générale Fédérale, le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation a émis trois vœux à l'attention du Comité Directeur Fédéral. Ces vœux qui ont fait l'objet

d'un courrier à destination du Président de la Fédération Française de Natation, sont disponibles à travers l'extrait ci-après :

1. *La Commission Fédérale des Prospectives Financières doit exercer pleinement son rôle i.e proposer les orientations budgétaires en adéquation avec la politique fédérale, dans l'intérêt du développement de toutes les pratiques sportives. Pour ce faire, **nous souhaitons que cette commission soit convoquée à une réunion par trimestre, au préalable de laquelle le grand livre analytique de la Fédération Française de Natation aura été communiqué à tous les membres de la commission dans un délai de 10 jours précédant ladite réunion.** L'objectif est que tous les membres de la Commission Fédérale des Prospectives Financières puissent avoir accès au suivi comptable de la Fédération Française de Natation. En outre, **nous souhaitons que la Commission Fédérale des Prospectives Financières soit systématiquement sollicitée et conviée à l'élaboration du budget prévisionnel de la Fédération Française de Natation.***
2. *L'annuel règlement fédéral 2014-2015 stipule « Dans le cadre du circuit de meetings FFN Golden Tour, les nageurs de série nationale 16 ans et plus ne pourront pas participer à une autre compétition aux mêmes dates ». Parallèlement, il y a actuellement possibilité d'organiser des meetings qui peuvent être labélisés « national » par la Commission des Organisations Fédérales. Ces meetings labélisés nationaux, sans enjeu sportif puisque ne permettant pas l'accès aux compétitions nationales, constituent de véritables échéances de préparation qui permettent aux nageurs de cerner leur niveau de performance à un instant donné de leur préparation. Les meetings labélisés nationaux permettent également une meilleure émulation au sein des différents clubs, en adéquation avec la problématique logistique et financière à laquelle ils sont quotidiennement confrontés. Par conséquent, les meetings labélisés nationaux ne s'avèrent aucunement concurrentiels avec les différentes étapes du Golden Tour. **Nous souhaitons donc que, lors de l'organisation simultanée d'un meeting labélisé national et d'une étape du Golden Tour, les clubs puissent engager les nageurs de série nationale 16 ans à la compétition de leur choix.***
3. *Le congrès fédéral des clubs est un moment d'échange avec toutes les structures affiliées à la Fédération Française de Natation au cours d'une olympiade. Il s'agit de présenter l'état de réalisation du projet fédéral en vigueur, de cerner les attentes des Clubs et in fine de prendre note des fondements du projet fédéral de l'olympiade suivante. Il s'agit également de créer, renforcer, valoriser les relations entre la Fédération Française de Natation et les Clubs sans omettre les Comités Régionaux et Départementaux. Le Règlement Intérieur de la Fédération Française de Natation impose la tenue de ce type de congrès (article 18). Par conséquent, **nous souhaitons l'organisation régulière d'un Congrès Fédéral des Clubs au cours de l'olympiade.***

Il convient de préciser que lesdits vœux ont été l'objet d'une réflexion et sont dûment justifiés, d'une part, par le contenu du rapport dressé par l'Inspection Générale des Services du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports¹ à l'égard de la Fédération Française de Natation et, d'autre part, par la récente position de certains membres de la Commission des Organisations Fédérales suite à l'organisation du Meeting National Midi-Pyrénées (cf. §2.1).

¹ Ce rapport est accessible en ligne sur le site du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports via le lien <http://www.sports.gouv.fr/organisation/publication-chiffres-cles/Toutes-les-publications-10217/article/Rapport-IGJS>. Ce lien a été communiqué par courriel à tous les Clubs et Comités Départementaux de la région Midi-Pyrénées en date du 19 février 2015. D'une manière générale, ce rapport met en évidence les problèmes de gouvernance de la Fédération Française de Natation et de fonctionnement de la Direction Technique Nationale. Il déplore aussi l'absence de stratégie globale pour favoriser la licenciation de tous les adhérents et l'absence de relations entre la Fédération Française de Natation et les différentes entités sous-jacentes qui lui sont affiliées. Enfin, la promiscuité entre la Fédération Française de Natation et la société par actions simplifiées Néo y est soulevée.

Bernard DALMON, Christine KITEGI et Julien VILLE, en qualité de délégués régionaux, représenteront le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation à cette Assemblée Générale Fédérale.

1.2. Centre National pour le Développement du Sport.

Le montage des dossiers pour la campagne de financement 2015 sous le sceau du Centre National pour le Développement du Sport est désormais d'actualité. Cédric BENACQUISTA et François HUOT-MARCHAND ont participé récemment à la réunion d'information de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports de la Cohésion Sociale à ce sujet. Pour l'année 2015, les financements sont prioritairement octroyés pour les actions en faveur de l'emploi, de la santé, de la réduction des inégalités et de la formation, lesquelles devront être très fortement valorisées.

Pour l'avenir, le Centre National pour le Développement du Sport préconise une diminution du nombre de structures qui procèdent à des demandes de financement en incitant à la mise en place de structures qui soient tête de réseau. Ce principe s'avère efficace, puisqu'actuellement, certains Comités Départementaux, tête de réseau, contribuent à ce que tous les clubs du département concerné puissent bénéficier de financements.

Enfin, une réflexion devra être envisagée au sujet du fonctionnement actuel des financements émanant du Centre National pour le Développement du Sport en tenant compte de la mise en place de la réforme territoriale et de l'évolution du type de pratique sportive compétitive et non compétitive.

2. Promotion et expertise.

2.1. Natation course : Meeting National Midi-Pyrénées (Toulouse, 6-8 mars 2015).

La collaboration entre le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation et les Dauphins du TOEC s'est avérée très positive puisque la compétition s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Malgré une forte participation à cette compétition, due à un positionnement idéal de cette compétition par rapport aux échéances nationales, l'ensemble des clubs participants a été satisfait des prestations proposées comme en témoignent les nombreux messages de remerciements reçus.

Une réflexion doit toutefois être engagée par la Commission Régionale de Natation Course et par l'Équipe Technique Régionale sur la gestion d'une telle affluence lors de ce type de compétitions : est-il envisageable de proposer deux compétitions de moindre affluence avec une spécificité propre à chacune quant au niveau de pratique des nageurs concernés ?

Indépendamment de ce dernier point, il est à déplorer la position de membres de la Commission des Organisations Fédérales. En effet, les performances des nageurs de série nationale 16 ans et plus, réalisées lors du Meeting National Midi-Pyrénées, n'ont pas été prises en compte lors de la publication des résultats de cette compétition car, d'après l'annuel règlement fédéral, ces nageurs devaient prioritairement être engagés à l'étape du Golden Tour qui était organisée

simultanément à Marseille. En dépit d'une capacité d'accueil limitée lors de cette étape du Golden Tour et des problèmes logistiques et financiers auxquels sont quotidiennement confrontés les clubs, la Fédération Française de Natation n'a pas souhaité répondre favorablement à la demande des organisateurs du Meeting National Midi-Pyrénées de prendre en compte toutes les performances réalisées lors du Meeting National Midi-Pyrénées. C'est pour cette raison que le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, qui souhaite prioritairement permettre au plus grand nombre de nageurs de s'exprimer à travers leurs performances, a émis le vœu n°2 à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale Fédérale (cf. § 1.1).

2.2. Natation Synchronisée : Championnat Nationale 3 (Toulouse, 21 et 22 mars 2015).

Christine KITEGI remercie le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation pour avoir contribué à la mise à disposition du bassin auprès des Services Municipaux de la Ville Toulouse. La compétition s'est déroulée dans de très bonnes conditions, ce qui démontre le caractère très positif de la collaboration du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation avec le Club Toulouse Nat' Synchro pour l'organisation de cette compétition.

Sur le plan sportif, le bilan est également positif puisque tous les podiums en jeu lors de cette compétition pour les figures imposées, les solos, les duos et les équipes ont été remportés par les nageuses de Midi-Pyrénées et notamment celles de Colomiers Natation Synchronisée et Toulouse Nat' Synchro. En termes de qualification aux prochains Championnats de France Juniors (Angers, 7-12 avril 2015), 5 solistes sont qualifiés (1 Nationale 1 et 1 Nationale 2 pour Colomiers Natation Synchronisée, 3 Nationale 2 pour Toulouse Nat' Synchro), 2 duos qualifiés en Nationale 2 pour Colomiers Natation Synchronisée et 2 duos qualifiés en Nationale 2 pour Toulouse Nat' Synchro, 3 équipes qualifiées (1 en National 1 Elite et 1 en Nationale 2 pour Colomiers Natation Synchronisée et 1 en Nationale 2 pour Toulouse Nat' Synchro). Enfin, Colomiers Natation Synchronisée et Toulouse Nat' Synchro sont qualifiés en Toutes Catégories Nationale 2.

2.3. Equipe Technique Régionale.

Deux actions régionales sont proposées par l'Equipe Technique Régionale :

- Mise en place d'un déplacement mutualisé des clubs qui le souhaitent pour participer à la finale nationale du Trophée Lucien Zins (Béthune, 4 et 5 juillet 2015) pour la catégorie Benjamins ; organisation d'un regroupement sur le site de la compétition ou à proximité de celui-ci durant 3 jours avant la compétition (temps de voyage inclus).
- Organisation d'une journée d'entraînement et de confrontation à destination des nageurs Minimes de série nationale et interrégionale.

Ces deux actions sont entérinées par le Comité Directeur. Une troisième action est envisagée à destination de nageurs de catégories Minimes, qui se sont régulièrement entraînés au sein de leur structure mais qui ne sont pas parvenus à réaliser les performances nécessaires pour

être qualifiés aux différents championnats de France estivaux. En l'absence de budget prévisionnel proposé, le Comité Directeur suggère d'examiner cette proposition lors de la prochaine réunion.

3. Structuration.

3.1. Nouvelle version de la labellisation.

Suite au message électronique adressé à tous les clubs en date du 5 février 2015, il est rappelé que la date-limite de dépôt des dossiers de candidature à l'obtention d'un label de la Fédération Française de Natation est fixée au 31 mars 2015.

4. Promotion.

4.1. Opération Savoir Nager.

Les premières observations indiquent que le nombre de structures qui mettront en place cette opération durant l'été 2015, a doublé par rapport à l'année 2014, ce qui constitue un premier bilan à la fois positif et encourageant.

5. Formation.

Un état actuel de l'offre de formations ainsi que son évolution depuis l'année 2009-2010 est présenté de façon claire et pédagogique. Celui-ci montre une augmentation significative du nombre de formations proposées et du nombre de stagiaires accueillis sous le sceau de l'ERFAN² Midi-Pyrénées. L'évolution des diplômes en termes d'activités, de compétences conférées et de filières d'obtention est également rappelée. Actuellement, l'ERFAN Midi-Pyrénées souhaite s'engager dans la proposition de la formation au BPJEPS AAN³ par apprentissage. Enfin, le développement des activités de l'ERFAN Midi-Pyrénées impose une nouvelle organisation de ses activités lesquelles seront scindées en 3 pôles : un pôle de formation fédérale pour toutes les formations aux Brevets Fédéraux, un pôle de formation professionnelle spécifique aux formations au BPJEPS AAN et au DEJEPS NC⁴ proposées en collaboration avec les Dauphins du TOEC et le CREPS⁵ Midi-Pyrénées et, enfin, un pôle de formation continue qui reste à développer notamment grâce à un partenariat envisagé avec la FNMNS⁶.

² Ecole Régionale de Formation aux activités de la Natation.

³ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Aquatiques et de la Natation.

⁴ Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité Natation Course.

⁵ Centre de Ressource et d'Expertise de la Performance Sportive.

⁶ Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport.

6. Questions diverses.

Le 16 mai 2015, à Tournefeuille, sera organisé par un candidat, un tournoi de Waterpolo à destination de jeunes sportifs, dans le cadre d'une action de promotion relative à sa formation au BPJEPS AAN. Il s'avère que cette action concernerait, d'une part, des jeunes nageurs et/ou poloïstes licenciés à la Fédération Française de Natation et, d'autre part, des jeunes licenciés à l'UNSS⁷. Il convient de noter que le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation s'engagera à contribuer à l'organisation de cette action si et seulement si tous les participants sont licenciés à la Fédération Française de Natation.

En termes de statistiques, 62 nageurs issus de 13 Clubs de Midi-Pyrénées participeront aux Championnats de France Elite (Limoges, 1-5 avril 2015) parmi environ 680 nageurs concernés sur le territoire national.

Fin de la réunion : 21h41



Bernard DALMON
Président



Julien VILLE
Secrétaire Général

⁷ Union Nationale du Sport Scolaire.